



OPTION SCOLAIRE BASKET-BALL

COLLÈGE YOLANDE D'ANJOU

Dans le cadre de son projet sportif, le Saumur Loire Basket 49 a mis en place depuis la saison 2018-2019, en collaboration avec le collège Yolande d'Anjou, une option basket-ball mixte destinée aux élèves de la 6ème à la 3ème.

Cette option est composée de 24 élèves maximum répartis dans deux groupes de travail. Un premier groupe d'élèves des classes de 6ème et de 5ème et un second groupe des classes de 4ème et de 3ème.

Une fréquence de deux séances d'entraînement par semaine, programmées sur les temps du midi, est proposée à chaque groupe. Ces séances sont qualitatives, au service du joueur et de la joueuse. Elles ont pour but d'accompagner les pratiquants dans leur développement individuel et particulièrement de perfectionner les fondamentaux individuels offensifs (FIO) selon leurs besoins.

Surtout, la réussite scolaire de l'élève et son épanouissement personnel à travers ce double projet scolaire et sportif sont les priorités. L'objectif est de transmettre des valeurs de respect, de travail, de partage autour de l'activité basket-ball.

LES INTERVENANTS

Principale du collège : MME REBOISSON

Coordinatrice de l'option basket-ball : MME DIVAY (secrétaire du collège)

Responsable et entraîneur : Mme Ferreira Da Costa Chloë

L'OPTION BASKET

Elle s'adresse aux filles et aux garçons de la 6ème à la 3ème voulant concilier leurs études avec la pratique du basket-ball.

DATE

Propre au calendrier scolaire, l'option basket débute lors de la deuxième semaine de la rentrée des classes (début septembre).

Une réunion de présentation en présence des entraîneurs, de la Principale du collège, des élèves et de leur famille est programmée la semaine qui suit.

L'option basket se termine à la mi-juin par le tournoi inter-section et option basket du département, organisé par le Comité 49.

LES OBJECTIFS

- Associer un projet sportif et scolaire
- Perfectionnement individuel du joueur / de la joueuse
- Développer un état d'esprit de travail, de rigueur et d'effort
- S'habituer à une vie de groupe et au respect d'autrui (vivre ensemble)
- Progresser et devenir autonome

Le but est de contribuer à l'épanouissement de chaque enfant à travers la pratique du basket-ball, tout en favorisant sa réussite scolaire.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

Le règlement intérieur du collège s'applique également lors des temps de l'option basket.

Intégrer l'option basket impose de respecter certaines règles de « savoir et vivre ensemble ».

L'élève a des droits mais aussi des devoirs à accomplir afin que chacun puisse progresser et évoluer dans les meilleures conditions.

1. Les équipements sportifs

- Respecter la propreté des lieux (gymnase, vestiaires, sanitaires, tri des déchets).
- Respecter le matériel pédagogique mis à disposition par le SLB49.
- Veiller collectivement au ramassage du matériel et à son bon fonctionnement.

2. La tenue sportive

- La tenue adaptée à la pratique du basket est obligatoire (short ou survêtement, baskets de sport, lacets serrés, t-shirt ou sweat adapté).
- Le port de bijoux est interdit pendant la séance afin d'éviter tout accident.
- Les cheveux doivent être attachés lors des entraînements.
- L'usage des bombes aérosols est interdit ainsi que le transport de bouteilles de parfum en verre, notamment dans les vestiaires.
- Se munir d'une bouteille d'eau ou d'une gourde à chaque séance.

3. Relevé de présence

- Un relevé de présence mensuel aux entraînements est effectué par les entraîneurs et transmis à la vie scolaire du collège.
- Les élèves doivent obligatoirement être présents lors des séances et des manifestations liées à l'option basket.
- En cas d'absence ou de retard, un justificatif signé par le responsable légal sera demandé par l'entraîneur à l'élève et transmis à la vie scolaire.
- En cas d'inaptitude à la pratique sportive, un certificat de contre-indication médical devra être fourni par l'élève.

4. Les biens personnels

- Chaque élève doit veiller personnellement sur ses propres affaires.
- Après s'être changé dans les vestiaires, l'élève pourra prendre ses affaires et les poser dans les tribunes si besoin. Les vestiaires ne seront pas fermés pendant la séance.
- L'usage du téléphone portable ou tout autre appareil multimédia est interdit lors des temps de l'option basket (en lien avec le règlement intérieur du collège).

5. Hygiène corporelle

- Une douche est obligatoire en fin de séance (vestiaire à disposition), avant la reprise des cours l'après-midi.

SUIVI SCOLAIRE

Le suivi des résultats scolaires est une priorité.

Les enfants de l'option basket suivent intégralement le programme officiel de leur cycle scolaire.

Les élèves sont regroupés dans des classes sportives, en lien avec ceux de la section natation du collège. Ils bénéficient ainsi d'un emploi du temps adapté leur permettant d'être libérés pour leurs entraînements.

En cas de difficultés scolaires, une adaptation est organisée au sein du collège, en accord avec l'équipe enseignante et la famille, pour suspendre partiellement l'option basket. En cas de difficultés scolaires importantes, une suspension totale peut être prononcée pour permettre à l'élève de se recentrer sur son travail.

SUIVI MÉDICAL

Le suivi médical des élèves est assuré par leur médecin traitant et l'infirmière scolaire de l'établissement MME DUPUIS.

Un certificat médical d'autorisation à la pratique sportive datant de moins de trois mois est obligatoire et transmis par l'élève à la rentrée scolaire.

En cas de traumatismes ou de blessures, l'élève pourra consulter le professionnel de santé de son choix.

Il serait nécessaire alors que l'élève présente l'ordonnance fournie après sa consultation, afin d'évaluer ses aptitudes à la pratique sportive et l'autoriser à poursuivre les entraînements.

En complément, des actions de sensibilisation seront également proposées aux élèves de l'option basket durant l'année. Ceci grâce aux interventions extérieures de professionnels de santé comme une nutritionniste, un kinésithérapeute ou d'autres spécialistes.

L'objectif sera de sensibiliser les élèves sur l'importance de l'entraînement invisible. A l'adolescence, en période de pleine croissance, un sommeil équilibré, une bonne hydratation et une nutrition saine sont primordiales lorsque l'on pratique une activité sportive de manière intense et régulière.

PROGRAMME ET SUIVI SPORTIF

Un document annexe transmis à la rentrée scolaire aux élèves de l'option basket précise le contenu technique détaillé des différents cycles et la fiche d'évaluation.

Voici le programme général et les contenus de travail de l'option basket :

- Apprentissage et perfectionnement des fondamentaux individuels offensifs
- Amélioration de l'efficacité et de la compréhension de l'organisation pré-collective
- Développement des capacités générales et spécifiques du basketteur (motricité-coordination, renforcement musculaire)

L'objectif de l'option basket est de personnaliser le travail technique en fonction des besoins de chaque pratiquant.

De plus, chacune des familles reçoit pour son enfant à l'issue de chaque cycle une évaluation individuelle réalisée par les entraîneurs comprenant les observations techniques, les axes de travail et l'attitude générale de l'élève.

Ce document est également transmis aux entraîneurs du groupement sportif de l'élève concerné afin d'améliorer les liens entre l'option basket et son club.

Des temps d'échanges entre les entraîneurs et les tuteurs légaux de l'élève sont programmés chaque trimestre lors des réunions parents-professeurs.

LES ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements ont lieu deux fois par semaine :

Les lundis et jeudis de 12h10 à 13h10 pour le groupe 6ème/5ème.

Les mardis et vendredis de 12h10 à 13h10 pour le groupe 4ème/3ème.

Au total, chaque élève bénéficie de 2h d'entraînement hebdomadaire, organisé durant le temps scolaire et dirigé par des entraîneurs qualifiés.

Dans le cas où l'élève est licencié FFBB (Fédération Française de Basket-Ball), ces deux séances hebdomadaires sont un complément aux séances du club, en aucun cas elles remplacent celles proposées par l'association.

LIEU

La salle d'entraînement mise à disposition pour l'option basket est le gymnase du Clos Coutard, situé juste en face du collège (100m).

REPAS ET COLLATION

Les élèves de l'option basket sont demi-pensionnaires et déjeunent au self du lycée Duplessis Mornay de 11h30 à 12h.

Aussi, ils peuvent prévoir une collation qu'ils pourront consommer lors de la récréation du matin et de l'après-midi (barre céréalière, laitage, fruit).

TRANSPORT

L'entraîneur prend en charge la gestion du groupe au collège à partir de 11h30. Il accompagne les élèves jusqu'au self et déjeune avec eux.

Ensuite, il assure le transport du self jusqu'au gymnase.

En fin de séance, l'entraîneur raccompagne les élèves du gymnase au collège où ils sont ensuite pris en charge par un assistant d'éducation à partir de 13h30.

COTISATION

Une cotisation d'un montant de 50 euros est demandée aux élèves de l'option basket qui ne seraient pas licenciés FFBB au Saumur Loire Basket 49 (SLB49).

Le versement de cette cotisation se fera par chèque à l'ordre du SLB49.

LES COMPÉTITIONS SPORTIVES

- Tournoi inter section et option basket du Comité 49 lors du Cholet Mondial Basket (vendredi qui précède le weekend de Pâques).
- Tournoi de fin d'année inter section et option basket du comité 49 (mi-juin à Angers).
- Participation aux compétitions scolaires dans le cadre de l'UNSS

LE RECRUTEMENT / COMMENT INTÉGRER L'OPTION BASKET ?

Le recrutement s'effectue prioritairement au niveau de la classe de CM2 à l'issue des tests d'entrée. Pour cela, une détection est programmée à la fin du mois de mars afin d'observer les participants durant une séance de basket-ball.

Les critères d'évaluation retenus sont :

- Les habiletés techniques
- Les capacités physiques
- Les aptitudes mentales
- La potentialité
- Le comportement général

En fonction des places disponibles, des entrées seront également possibles pour les autres niveaux (5ème, 4ème et 3ème).

Une présentation de l'option basket est faite lors de la journée "portes ouvertes" du collège, située à la fin du mois de janvier. Les élèves de CM2 intéressés pour intégrer l'option basket pourront alors échanger avec les entraîneurs et se positionner pour participer à la détection.

Pour participer aux tests d'entrée, il faudra fournir au préalable :

- La fiche de renseignements à éditer sur le site du Saumur Loire Basket 49 (saumurloirebasket49.com) ou du collège Yolande d'Anjou (yolande-anjou.anjou.e-lyco.fr)
- Pour une entrée en 6ème hors secteur d'affectation, il faudra notifier sur le dossier d'orientation en 6ème transmis par le directeur de l'école primaire la demande de dérogation vers le collège.
- Pour une entrée en 5ème, 4ème voir 3ème, il faudra prendre contact avec les services de l'Inspection Académique pour la démarche d'affectation au collège.

À noter que les joueurs et les joueuses licenciés au SLB49 souhaitant intégrer l'option basket seront prioritaires en cas de place limitée.

Le Pôle Technique SLB49